

DISTRICT DE
ROLLE

CANTON DE
VAUD

Commune de
ESSERTINES

Sur Rolle

Secteur: Au village

Plan partiel d'affectation
fixant les limites de construction
à l'intérieur des périmètres

1:500

Approuvé par la municipalité
de ESSERTINES
dans sa séance du 20.06.88
Le Syndic L. Secrétaire



Plan déposé au greffe municipal
pour être soumis à l'enquête
publique du 24.06 au 23.07.88
Le Syndic L. Secrétaire



Adopté par le Conseil Général
dans sa séance du
29 XI 1988
Le Président Secrétaire



Approuvé par le Conseil d'Etat
dans sa séance du 21 SEP. 1990
l'atteste



Le Chancelier

LEGENDE PLAN LIMITES DES CONSTRUCTIONS

— — Périmètre de la zone

— — Sous-périmètre

— Nouvelle

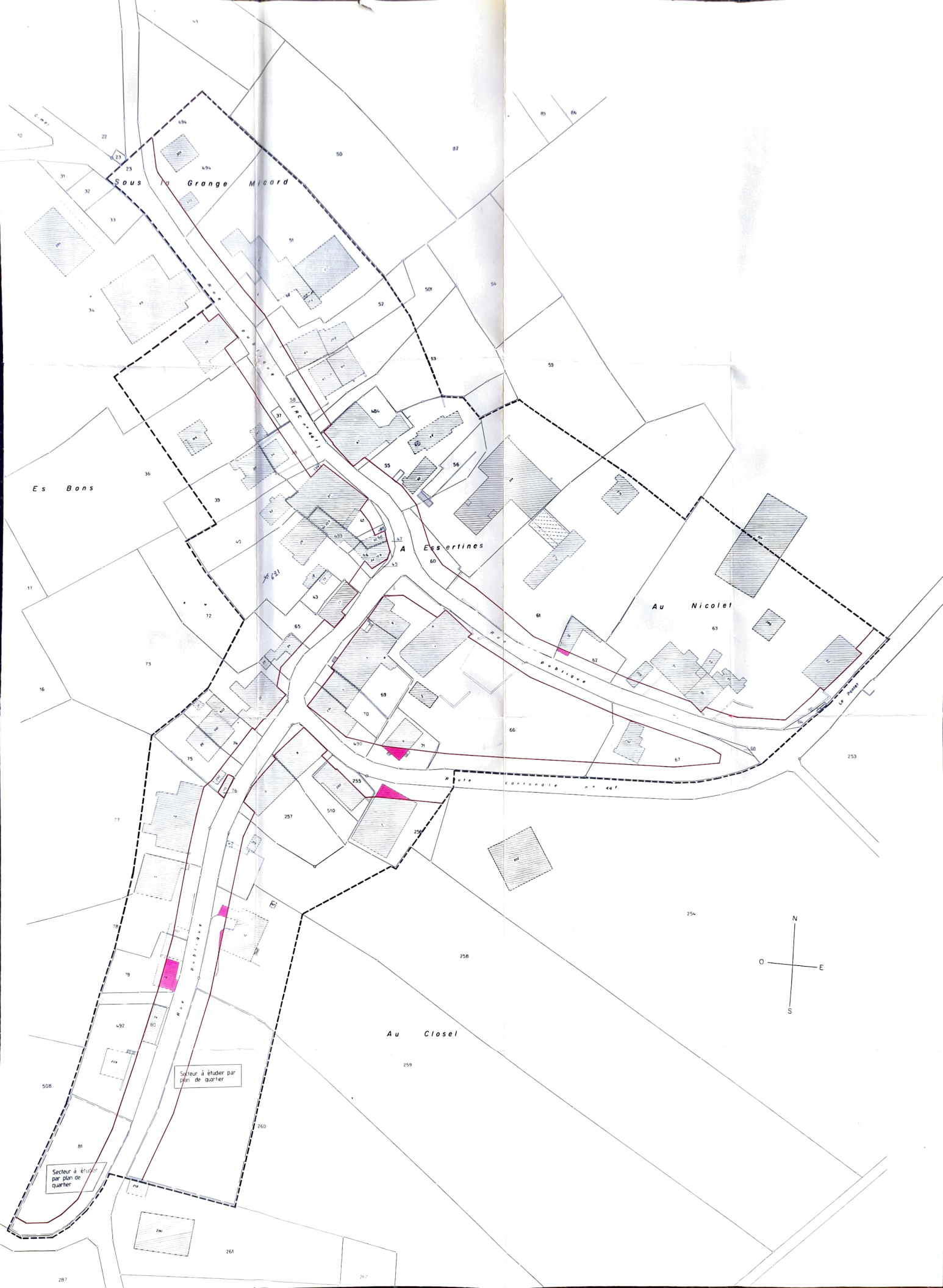


Surface sur laquelle les bâtiments peuvent être transformés, subir certaines modifications ou reconstructions. En cas de reconstruction totale, après destruction de 3/4 au moins du bâtiment, la limite de construction devra être respectée.



Bâtiments pouvant être maintenus, mais pas reconstruits

Ce plan annule les plans d'extension approuvés par le conseil d'état les 19 janvier 1926 et 10 février 1939.



Sous la Grange Micard

Es Bons

A Esertines

Au Nicolet

Au Closel

Secteur à étudier par plan de quartier

Secteur à étudier par plan de quartier

